

Compte rendu de réunion

# Conseil de perfectionnement

Mardi 16 mars 2021, 15h-17h

| Participants  |                                |                | Ordre du jour   |
|---|--------------------------------|----------------|---|
| Kirill AZBOUKIN   | Représentant des apprentis     | P              | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Adoption du compte rendu du 10/11/2020 ;</li> <li>2. Accueil des nouveaux partenaires ;</li> <li>3. Expression des parties prenantes ;</li> <li>4. Actualités du CFA ;</li> <li>5. Bilan de la campagne premier équipement ;</li> <li>6. [Réflexion collective] Projet de salon virtuel ;</li> <li>7. [Réflexion collective] Quelle plus-value du CFA du CREPS de Poitiers ? ;</li> <li>8. Questions diverses.</li> </ol> |
| Patrice BÉHAGUE   | Directeur du CREPS             | <i>Excusé</i>  |   |
| Anne-Laure DAVANIER                                     | Coordonnatrice CREPS           | P (visio)      |   |
| Estelle DAVID   | Directrice adjointe du CREPS   | P              |   |
| Stéphanie DECOU   | Coordonnatrice CREPS           | P              |   |
| Loïc FAURIEUX   | Représentant des apprentis     | <i>Excusé</i>  |   |
| Nathalie LANZI  | Conseil Régional NA            | <i>Excusée</i> |   |
| Maxence LEFEBVRE  | Employeurs publics             | <i>Excusé</i>  |   |
| Benjamin MARCHESAU                                      | Employeurs privés              | <i>Excusé</i>  |   |
| Jean-Paul PARNAUDEAU                                    | COSMOS, syndicat employeurs    | P (visio)      |   |
| <i>Sollicité - Sans réponse</i>                         | <i>CFDT, syndicat salariés</i> | <i>Absent</i>  |   |
| Aude WELSCH   | Agent comptable CREPS          | P (visio)      |   |
| Catherine TACHDJIAN                                     | UFA Ligue de Handball NA       | P (visio)      |   |
| Fabienne CORREIA  | UFA Creps de Bordeaux          | P (visio)      |   |
| <i>Invités permanents ne prenant pas part aux votes</i> |                                |                |   |
| Olivier DULAC   | Responsable formation CREPS    | P (visio)      |   |
| Luc NIKONOFF  | Représentant DRAJES            | <i>Excusé</i>  |   |
| Lucille RICHARD   | CFA CREPS                      | P              |   |
| Tiphaine OLLIVIER                                       | Secrétariat                    | P              |   |

## Pièces jointes à la convocation

| Votes   | Pour | Contre | Abstention | Décision      |
|---|------|--------|------------|---------------|
| Adoption du compte rendu du conseil de perfectionnement du 10/11/2020 | 8    | 0      | 0          | <b>ADOPTÉ</b> |

| Relevé de décisions  | Portée par | Échéance |
|--|------------|----------|
| Décisions  |            |          |
| Le compte rendu du conseil de perfectionnement du 10/11/20 est adopté              | -          | -        |
| Date du prochain conseil de perfectionnement arrêtée au 28 septembre 2021, 15h-17h | -          | -        |

## Compte rendu des échanges

### Ouverture du conseil de perfectionnement (PPT slide 2)

Le quorum étant atteint, le conseil de perfectionnement peut valablement se tenir et délibérer.

Estelle DAVID, directrice adjointe du CREPS, ouvre le deuxième conseil de perfectionnement du CFA du CREPS de Poitiers et excuse Patrice BÉHAGUE, directeur du CREPS, ainsi que de tous les autres membres du conseil empêchés pour cette séance. Un rappel

est réalisé sur le conseil de perfectionnement qui est l'instance décisionnaire du CFA au sein duquel se déroulent les discussions et les votes.

## 1. Adoption du compte-rendu du 10/11/2020 (PPT slide 2)

**Ouverture du conseil de perfectionnement**

- Adoption du compte-rendu de la séance du 10/11/2020
- Accueil des nouveaux membres du conseil (UFA)

**LIGUE NOUVELLE AQUITAINE FFHANDBALL**

**CREPS BORDEAUX AQUITAINE**

Le compte-rendu du premier conseil de perfectionnement a été transmis par courriel à chacun des membres. Estelle DAVID précise qu'au moment de la précédente réunion les UFA n'étaient pas présents car la convention UFA/CFA n'était pas encore conclue puisque l'un des objets de la réunion était de discuter du contenu de la convention et de procéder à sa validation.

### DECISION

- Il n'y a pas d'opposition ni d'abstention : le compte rendu de la séance du 10/11/2020 est adopté à l'unanimité des membres votants.

## 2. Accueil des nouveaux arrivants (PPT slide 2)

La composition du conseil de perfectionnement évolue avec l'arrivée de deux nouvelles UFA du CFA du CREPS de Poitiers. Madame Catherine TACHDJIAN représente la Ligue de Handball de la Nouvelle-Aquitaine et Madame Fabienne CORREIA représente le CREPS de Bordeaux.

Catherine TACHDJIAN, représentante de l'UFA ligue de Handball, est en charge du Titre à finalité professionnelle de niveau IV. La 1<sup>er</sup> formation s'est ouverte cette année et se tiendra jusqu'en 2022. Actuellement 9 apprentis sont pris en charge par le CFA. Le suivi des apprentissages a déjà commencé avec le soutien de Lucille RICHARD.

Fabienne CORREIA, représentante de l'UFA CREPS de Bordeaux indique qu'il y a actuellement une vingtaine d'apprentis pris en charge par le CFA SANA et un apprenti au CFA du CREPS de Poitiers. L'objectif est d'atteindre 70 apprentis pour les sessions à venir avec des formations très diverses telles que du golf, de l'APT, du tennis, un DE animation sociale etc.



- Expression des parties prenantes
- Actualités du CFA
  - Bilan ministériel sur l'apprentissage
  - Crise COVID
  - Plan de relance de l'apprentissage
  - Evolution à venir des coûts contrat
  - Réponse de l'appel à projet AFDAS
  - Candidature au label régional apprentissage
  - CREPS établissement handi-accueillant
  - Convention de maillage territorial avec des structures hébergement/restauration
  - Salons 2021 et portes ouvertes virtuelles
  - Perspectives d'activités 2021/2022



Olivier DULAC, responsable du département formation indique qu'il y a une montée en charge progressive du CFA avec des besoins, des enjeux et des attentes de plus en plus importants. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de développer le conseil et l'accompagnement de manière plus importante.

#### 4. Actualités du CFA (PPT slide 3)

##### - Qualiopi

Le CREPS de Poitiers est actuellement engagé dans cette démarche de labellisation qualité. Cet audit porte sur trois volets : la formation, la VAE et l'apprentissage. Cet audit doit avoir lieu en avril 2021. Il faut rappeler que les UFA ont également besoin d'être certifiés Qualiopi dans l'année ou avoir engagé une démarche de certification avant la fin de l'année 2021.

##### - Bilan ministériel sur l'apprentissage

Le ministère a réalisé une enquête bilan sur l'apprentissage en 2020. L'objectif en 2020 était d'atteindre un seuil de 8 840 apprentis qui a été largement dépassé puisque 12 927 contrats d'apprentissage ont été conclus au cours de cette année. En effet, les formations proposées ont un format qui correspond à l'apprentissage avec des structures qui sont également très en demande. Les métiers du sport ont davantage bénéficié de l'évolution de l'apprentissage que les métiers de l'animation. Finalement, on constate le développement d'une culture de l'apprentissage qui s'installe.

Il est comptabilisé environ 10 % d'abandon ou d'échec total ou partiel. Estelle DAVID précise cependant que les personnes qui n'obtiennent pas toutes les UC en fin de session ne peuvent pas être considérées en échec total : certains stagiaires ont besoin de deux années pour finaliser leur parcours. C'est un élément dont il faut tenir compte pour la lecture de ces chiffres.

Les formations qui bénéficient le plus de l'apprentissage sont celles du niveau IV qui représentent 88% des apprentis. Certaines formations telles que l'APT, l'ASC, l'AF ou l'AG accueillent un fort taux d'apprentis.

##### - Crise COVID

En 2020 et 2021 l'ensemble des contenus de formation ont été maintenus avec un recours à l'hybridation entre du présentiel et du distanciel. Pour ce qui concerne les certifications, un arrêté a assoupli les conditions rendant possible la mise en place d'épreuves adaptées (contrôle continu, épreuves reconstituées...) avec accord préalable de la DRAJES.

##### - Plan de relance de l'apprentissage

Une aide exceptionnelle pour l'apprentissage a été mise en place en 2020. Celle-ci sera prolongée jusqu'à la fin de l'année 2021. Le décret n'est pas encore publié à ce jour. La mise en place de cette aide correspond à une volonté du gouvernement de soutenir l'apprentissage.

- *Evolution à venir des coûts contrat*

Le tableau des coûts contrat est régulièrement mis à jour par France compétence. Actuellement les coûts contrat des BP restent inchangés. On constate en revanche quelques évolutions notamment sur les TFP. En raison du fort taux de contrats signés il y a actuellement un questionnement sur le montant du coût contrat pour l'organisme financeur.

- *Réponse à l'appel à projet AFDAS*

Le projet de formation des maîtres d'apprentissage présenté au dernier conseil de perfectionnement en réponse à l'appel à projet AFDAS a finalement fait l'objet d'un refus de financement. Malgré l'intérêt que l'antenne Nouvelle Aquitaine portait à ce projet, il semble qu'il ne corresponde pas aux critères de sélection attendu par l'AFDAS au niveau national. Ce projet sera néanmoins mis en œuvre et soutenu financièrement par Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP) dans le cadre du programme de soutien à l'apprentissage dans le secteur public.

Ce projet, porté par Lucille RICHARD, vise à créer un module adapté aux besoins sur le terrain en mode hybride alternant présentiel et distanciel. Il sera proposé à l'automne 2021 aux maîtres d'apprentissage du CFA et des UFA. En complément de ce module de formation, le CREPS de Poitiers engage une démarche auprès de la DIRECCTE pour devenir centre certificateur. Les maîtres d'apprentissage pourront ainsi faire reconnaître leurs compétences issues soit de la formation soit de leurs expériences d'accompagnement.

Catherine TACHDJIAN informe que la fédération de Handball de Nouvelle Aquitaine a développé ce type de formation qu'elle déploie auprès des maîtres d'apprentissage et des tuteurs du TFP 4.

- *Candidature au label régional apprentissage*

L'appel à projet sur le label « l'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine » de la Région est en cours. En tant que « jeune CFA » il est compliqué d'identifier les 5 projets importants qui ont déjà été réalisés par le CFA car ces projets s'installent. Ils sont en cours de développement, portés par l'ensemble de l'équipe et coordonnés par Olivier DULAC, Lucille RICHARD. La réponse à cet appel à projet devrait être donnée mi-avril 2021.

- *CREPS établissement handi-accueillant*

Le CREPS de Poitiers est désormais labellisé « établissement handi-accueillant » par le Centre Ressource Formation Handicap (CRFH) de la Région Nouvelle Aquitaine.



Isabelle CHAMPALOU est la référente du CREPS pour ce qui concerne toutes les questions liées au handicap. Elle a notamment pour mission de développer l'information des usagers comme des personnels, de favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions et d'assurer le lien avec, d'une part, la DRAJES pour les adaptations éventuelles des parcours de formation et, d'autre part, avec l'ensemble du réseau des acteurs du handicap pour mobiliser les bonnes expertises extérieures au bénéfice de la réussite des parcours.

- *Convention de maillage territorial avec des structures hébergement/ restauration*

Dans le cadre de la prise en charge des frais annexes, l'OPCO contribue aux frais de repas et d'hébergement à hauteur d'un montant défini pour les apprentis qui se logent et se restaurent dans une structure conventionnée. C'est le cas au CREPS de Poitiers qui applique directement la remise liée à la prise en charge sur la facture. Afin que cette mesure puisse bénéficier aux apprentis des autres sites (Limoges et UFA), le CFA du CREPS de Poitiers a engagé l'identification et le conventionnement avec des structures d'hébergement/restauration maillant le territoire. La démarche a été engagée avec le site KEOPS de Limoges. Il est également envisagé la recherche de structures sur Bordeaux et La Rochelle.

Seuls les nuitées et repas pris au sein de ces établissements conventionnés sont éligibles au remboursement. Si l'apprenti fait le choix d'une prestation en dehors des établissements, le remboursement des frais ne sera pas possible. Chaque UFA devra envoyer aux établissements sous convention les emplois du temps de formation ainsi que les noms des apprentis éligibles.

Catherine TACHDJIAN, représentante de l'UFA Ligue de Handball NA indique que la ligue a pris en charge de manière globalisée des prestations de restauration et des nuitées en dehors de ces établissements conventionnés. Des devis ont été réalisés mais aucune convention n'ayant été signée le remboursement n'est actuellement pas possible, c'est la ligue qui finance les déplacements.

Aude Welsh, agent comptable du CREPS, précise que la refacturation entre le CFA et l'UFA n'a pas été prévue par la convention. Le remboursement n'est pas possible sans cette condition. Un rapprochement des agents comptables du CREPS et de la Ligue est prévu pour trouver une piste de solution.

Olivier DULAC, précise que le remboursement est conditionné à la production de justificatifs nominatifs permettant d'attester auprès de l'OPCO de la bonne utilisation des fonds relativement à chaque apprenti. Des factures globales comprenant simplement un nombre de repas ou de nuitées ne sont donc pas éligibles de manière comptable.

*Départ de Mme WELSH, portant le nombre de votants à 7.*

#### - Salon 2021 et portes ouvertes

Olivier DULAC explique qu'il était prévu d'assurer la promotion du CREPS et du CFA au sein de plusieurs salons en présentiel mais toutes les manifestations ont été annulées du fait de la crise sanitaire. Toutefois, les portes ouvertes du CREPS ont pu se tenir en virtuel sur 18 créneaux différents présentant chacun une formation ou les sites de Poitiers et de Limoges. Ces temps d'échange ont accueilli des candidats, des parents et des employeurs et sont accessibles en « replay » directement depuis la page formation professionnelle du CREPS de Poitiers.

Cette situation nous invite à anticiper des usages et de doter le CREPS d'un salon virtuel permanent pour organiser régulièrement des sessions d'information (formations, CFA, etc) et/ou de valorisation des activités et des partenaires. Ce salon virtuel permanent s'inscrit dans le projet plus large de campus des métiers du sport et de l'animation.

Catherine TACHDJIAN indique qu'il serait pertinent de diffuser l'information auprès des UFA pour qu'ils puissent communiquer dessus également. Estelle DAVID ajoute qu'il est indispensable de structurer la communication entre le CFA et les UFA. Jean-Paul PARNAUDEAU ajoute qu'il est également nécessaire d'avoir un site qui soit mis à jour régulièrement.

#### - Perspectives d'activité 2021-2022

Pour la rentrée 2021 d'autres UFA devraient rejoindre le CREPS :

- UFA de La ligue de voile Nouvelle Aquitaine basée à La Rochelle avec deux BPJEPS voile ;
- UFA du CSP Limoges avec un BPJEPS Sports Collectifs.

Les différentes UFA vont permettre d'assurer un maillage territorial de l'offre de formation. La diversité se place tant dans les formations proposées que dans la forme qu'elles peuvent prendre (présentiel, distanciel, hybride...). On estime probable la cible des 200 à 250 apprentis à la rentrée prochaine. Cette montée en charge va nécessiter des ajustements financiers et RH probables.

Une réflexion se pose sur la filière générale des métiers du sport. Catherine TACHDJIAN soulève la question de l'avenir des BP Sports Collectifs : arrêt ou poursuite en 4 UC. Estelle David confirme l'absence de visibilité à ce jour mais qu'il est plus que jamais nécessaire de faire converger les projets des candidats avec les besoins du mouvement sportif.



## Prochaine réunion du conseil

- Du fait du contexte en forte évolution et des partenariats en cours de construction, la stratégie de communication réfléchi lors du conseil de perfectionnement du 10/11 sera finalisée et présentée lors du prochain conseil.



Prochain conseil de perfectionnement le :  
**MARDI 28 SEPTEMBRE 2021, 15h-17h**



4

Estelle DAVID indique que la stratégie de communication n'a pas pu faire l'objet d'un travail suffisamment abouti pour être présentée lors de ce conseil de perfectionnement. Cette stratégie fera l'objet d'un point spécifique e l'ordre du jour du prochain conseil. Elle propose de fixer la date de la prochaine réunion du conseil de perfectionnement au **mardi 28 septembre 2021 de 15h à 17h**.

## DECISION

- La date du 28 septembre 2021, 15h à 17h est adoptée à l'unanimité des membres votants.

### 5. Bilan de la campagne premier équipement (PPT slide 5)



## Bilan de la campagne premier équipement

5

- Un travail préalable important avec les coordonnateurs de formation pour harmoniser les listes de matériels adéquats par formation ;
- Mise en concurrence des enseignes ;
- Réception des matériels et colisage par formation et par stagiaire ;



Comment organiser la campagne 2021/2022 en lien avec les différentes UFA ?

Lucille RICHARD présente le bilan de la campagne de premier équipement. Celle-ci consiste à financer un premier équipement professionnel jusqu'à un plafond de 500 euros. Le CFA engage la dépense pour l'ensemble des apprentis éligibles et est ensuite remboursé par l'OPCO. Les listes d'équipements les plus appropriés ont été établies en lien direct avec les coordonnateurs des formations dans l'optique de répondre aux besoins propres à l'exercice de leur futur métier. Ce travail a demandé une logistique particulièrement conséquente. Une réflexion est à mener sur l'organisation de la prochaine campagne au vu des effectifs prévisionnels pour l'année prochaine et de l'arrivée de plusieurs UFA réparties sur le territoire néo aquitain.

Catherine TACHDJIAN souhaite savoir s'il existe une possibilité de faire l'acquisition du sweatshirt floqué CREPS remis aux apprentis voire d'y adjoindre le logo de la ligue NA de Hand en termes de promotion. Stéphanie DECOUT confirme que cette demande est relayée par de nombreux stagiaires de la formation. La question de la communication et de la « marque CREPS » devra se poser dans la stratégie présentée en septembre.

Estelle DAVID indique qu'un espace vente n'est pas prévu à ce jour mais qu'il s'agit d'une question qu'il faudra évoquer tant pour savoir si c'est règlementairement possible que s'il est possible d'ajouter d'autres logos.

### 6. [Réflexion collective] Projet de salon virtuel (PPT slide 6)



## Portes ouvertes et salons virtuels

6



LA PAROLE EST À Vous!

Comment imaginer une expérience digitale de qualité pour présenter et valoriser le CFA ?

La question de la communication a été placée au cœur de la réflexion du conseil de perfectionnement notamment par le biais de la mise en œuvre d'un salon virtuel permanent permettant d'informer, de valoriser les actions... Cet espace digital pourrait être accessible au CFA comme aux UFA pour conduire la promotion de leurs dispositifs.

Estelle DAVID précise que cette approche digitale ne doit pas se substituer aux méthodes précédentes plus présentes. Il est important de maintenir actif le réseau associatif, socle de la communication sur les formations. Il sera également nécessaire de définir les prérogatives de chacun (CFA et UFA) en termes de communication : par exemple, la prospection auprès des clubs reste à la charge des UFA dans le cadre de leur autonomie pédagogique.

Kirill AZBOUKIN indique que les fédérations peuvent être des relais de l'information. En effet, elles sont les plus à même d'identifier les personnes concernées par telle ou telle action.

Estelle DAVID indique qu'il est en projet de créer une page propre au CFA sur le site internet du CREPS de Poitiers qui permettrait de communiquer sur les formations liées au CFA. Dans ce cadre, une réflexion sera à conduire sur la meilleure manière de valoriser l'offre des UFA (redirection vers leur site, affichage des formations...) La stratégie de communication doit envisager une complémentarité pour porter efficacement les messages souhaités.

## 7. [Réflexion collective] Quelle plus-value du CFA du CREPS de Poitiers ? (PPT slide 7)

**Plusvalue du CFA** 7

SPORT  
CULTURE

LA PAROLE EST À Vous!

Action Emploi Formation  
Travail salarié Accompagnement social Suivi et évaluation des compétences

**Quelles actions mettre en œuvre pour développer l'attractivité du CFA du CREPS ?**

L'apprentissage est désormais un levier déterminant pour se former aux métiers du sport et de l'animation. A ce jour, le CFA prend en charge les questions liées à la gestion des apprentis mais il peut réglementairement aller au-delà. Quelles propositions peuvent permettre au CFA du CREPS de Poitiers de se démarquer dans son offre à l'attention des apprentis ?

Stéphanie DECOUT évoque la piste d'un projet ou d'un partenariat culturel. Un projet pourrait notamment se construire autour de la danse. Cette thématique peut intéresser les apprentis des formations BPJEPS APT, AF et APT/ASC.

Ce serait l'occasion de les emmener hors du CREPS dans un lieu culturel pour faire le pont « sport/culture » mais aussi d'inviter les artistes à venir au CREPS. Cela pourrait s'organiser sous la forme d'une semaine thématique de type « artistes en résidence » dédiée au projet. L'objectif de cette approche culturelle serait de permettre l'échange mutuel de pratiques et de savoirs entre les artistes et les stagiaires qui seraient alors tour à tour « enseignants » puis « élèves ». Lucille RICHARD explique que des démarches ont été engagées auprès du Théâtre Auditorium de Poitiers (TAP). De nombreuses pistes de travail ont été évoquées lors de cette première rencontre. Une visite sur site est prévue au cours du mois d'avril pour prolonger les réflexions. Stéphanie DECOUT témoigne de son intérêt pour le développement de projets artistiques.

L'idée de développer la thématique du « mieux-vivre ensemble » est proposée. Catherine TACHDJIAN indique les stagiaires du TFP4 4 ont l'obligation de passer un certificat dans ce domaine. Il faut coordonner les différentes propositions sur ce thème.

Kirill AZBOUKIN propose également de mettre en place un système de parrainage qui permettrait aux stagiaires/apprentis de développer leur réseau professionnel. L'objectif serait non seulement d'avoir une aide dans les premiers temps de l'insertion professionnelle mais cela pourrait aller au-delà. Ainsi le CREPS forme et porte ses stagiaires pendant la formation mais aussi après la fin de celle-ci. Catherine TACHDJIAN confirme tout l'intérêt d'un travail d'accompagnement qui n'existait pas auparavant et qui est une réelle plus-value du CFA.

Lucille RICHARD indique que l'accompagnement est un axe prioritaire identifié au moment de la mise en place du CFA. Catherine TACHDJIAN pense que cela devrait devenir une véritable « marque de fabrique ». Pour conclure, Estelle DAVID précise que ces idées sont à travailler plus finement en vue de la rentrée prochaine. Elles seront présentées lors du prochain conseil de perfectionnement.

## 8. Questions diverses



### Questions diverses

8

- En cas de report de la fin de formation (BPJEPS APT) du fait du contexte sanitaire, quelles sont les modalités et procédures concernant les stagiaires apprentis inscrits sur la formation : contrat, statut, etc.
- Est-il envisagé pour 2021/2022 une dotation en matériel et équipement pour la totalité des apprentis (y compris ceux des collectivités) ?

Anne-Laure DAVANIER, CREPS bureau de Limoges



Estelle DAVID indique que deux questions diverses ont été formulées par Anne-Laure DAVANIER du bureau de Limoges.

Sur la question du report de la fin de formation du fait du COVID, Anne-Laure DAVANIER indique l'importance de demander l'autorisation préalable à la DRAJES. C'est notamment le cas pour les BPJEPS APT de Limoges mais cela n'impacterait que les heures en alternance. Concernant les apprentis, cette question amène à une réponse au cas par cas en fonction des dates de fin de contrats qui s'étendent jusqu'à 2 mois après la fin de la formation.

La seconde question porte sur les premiers équipements afin de savoir s'il est envisageable d'en doter l'ensemble des apprentis y compris ceux des collectivités. Lucille RICHARD précise que certains financeurs ne prévoient pas ce type de modalités. C'est un dispositif qui est pris en charge exclusivement dans le cadre de l'AFDAS. Une communication claire sur ce point auprès des stagiaires et des apprentis est à mettre en place à la rentrée prochaine.

Kirill AZBOUKIN souhaite évoquer les écarts aux règles de certains stagiaires et présente des excuses pour les perturbations qu'ils ont pu engendrer. Il présente ensuite certaines pistes de réflexion :

- La création d'une journée d'accueil en début de formation afin de sensibiliser à la vie au CREPS avec notamment un rappel sur les règles de vie et de bienséance et la présentation des membres de l'équipe du CREPS (responsables, directeurs, staff...). De plus, cette journée permettrait d'informer l'ensemble des stagiaires sur les droits et les devoirs d'un apprenti ;
- BDE : cette idée sera explicitée lors d'une prochaine séance car le représentant n'est pas présent ;
- La possibilité d'imprimer des documents. Estelle DAVID précise que l'impression est possible à l'accueil moyennant paiement ;
- Le site internet du CREPS doit être plus adapté à une consultation sur les mobiles car de nombreux stagiaires s'y connectent par le biais de leur portable. Des difficultés de lecture et de connexion sont identifiées ;
- Les numéros de téléphones ne sont pas assez visibles pour les stagiaires au niveau de l'accueil. Il faudrait les mettre au niveau de la porte vitrée.

Catherine TACHDJIAN souhaite savoir si la certification Qualiopi pour les UFA est bien à engager avant fin 2021 Estelle DAVID confirme la date du 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour avoir débuté la démarche.

Jean-Paul PARNAUDEAU souhaite savoir si des enquêtes sont réalisées sur le devenir des apprentis après la formation. Estelle DAVID précise que des démarches sont engagées dans le cadre de Qualiopi. Les retours seront présentés au prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h15.

Prochaine réunion du conseil de perfectionnement : MARDI 28 SEPTEMBRE 2021, 15h-17h

Le 10/06/2021

Prise de notes assurée par Tiphaine OLLIVIER

Compte-rendu validé par Estelle DAVID

